



## **Inter-commission relative à la Ruralité**

### **Éléments de cadrage**

#### **Contexte :**

Dans le cadre de sa lettre de mission confiée au COJ, le ministre de l'éducation nationale a souhaité que la thématique de la ruralité puisse être examinée sous l'angle des initiatives citoyennes de jeunes visant à participer à la revitalisation des territoires ruraux. Plus précisément, il est demandé au COJ de mener une réflexion sur les conditions de mise en œuvre de telles initiatives, et notamment sur les moyens de l'accompagnement des initiatives citoyennes co-construites par les jeunes.

Pour répondre à cette commande, les membres du COJ ont souhaité travailler sous la forme d'une inter-commission, permettant d'associer d'autres acteurs concernés.

Après échanges entre les membres du Bureau et adoption par l'assemblée plénière, il a été choisi de confier le pilotage de cette inter-commission à deux personnalités qualifiées sur le sujet : Simon COUTAND, Secrétaire national du Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC), membre suppléant du COJ au titre du Forum français de la Jeunesse et Charles FOURNIER, 3<sup>e</sup> vice-Président délégué à la Transition écologique et citoyenne et de la coopération au Conseil régional Centre-Val de Loire. A ce pilotage, est associé Bertrand COLY, membre du CESE, rédacteur d'un avis sur les jeunes ruraux.

La première réunion de cadrage du 20 décembre a permis un premier échange entre les pilotes, le Président du COJ et Bertrand COLY. Cette réunion a permis d'identifier les premiers objectifs de travail, les livrables qui pourraient être produits et la méthodologie de travail.

#### **Objectifs :**

La lettre de mission cadre déjà précisément les contours de la réflexion cependant, les premiers échanges ont abouti à plusieurs constats :

- il existe plusieurs ruralités en fonction de leur degré de connexion à l'urbain, de même il existe différentes jeunesse selon leur capacité à partir et revenir, ce qui implique d'avoir des regards différents en fonction de ces territoires ;
- la participation des jeunes aux initiatives et aux politiques de jeunesse, d'une manière générale est une problématique clé de leur réussite ;
- il convient d'étudier le rôle des jeunes dans le processus de revitalisation ;
- le chef de filât des politiques de jeunesse décentralisées confié au Conseil régional par l'article 54 de la Loi Egalité Citoyenneté devrait avoir un impact sur les territoires ruraux ;
- le couple département-région ne fonctionne pas vraiment dans la mesure où les départements ne sortent pas de l'accompagnement social des jeunes.

Au regard de ces constats, les objectifs de l'inter-commission pourraient être les suivants :

- la problématique de la gouvernance doit être étudiée de manière prioritaire : qui pilote ? où est l'ingénierie ? quelle est la participation des jeunes ?
- l'identification des dispositifs de développement rural comportant une entrée jeunesse devrait être effectuée au regard notamment, de l'existence ou non de capacité de financement ;
- l'identification de pratiques particulières dans les territoires ruraux permettant la participation des jeunes aux initiatives citoyennes ;
- dans la mesure où les territoires ruraux sont divers et où la lettre de mission aborde la question des initiatives citoyennes de jeunes participant à la revitalisation, les travaux du COJ se focaliseraient sur les territoires perdants de la population.

## **Méthode :**

Après discussion, les pilotes proposent de :

- partir d'un point de situation en ayant un état des réflexions des acteurs pertinents concernés par la problématique, tels que les associations de CT, les associations...
- s'appuyer sur un bilan des fabriques d'initiatives citoyennes, s'il existe ;
- s'appuyer sur l'INJEP ;
- s'appuyer sur des exemples internationaux : Québec, UE (via la représentation des régions à Bruxelles et le Youthwiki) ;
- trouver un moyen pour mobiliser la parole des jeunes et créer les conditions positives pour permettre une participation active des jeunes. A ce titre, différentes formes de participation pourraient être mises en place ;
- identifier et mobiliser quelques territoires volontaires pour participer aux travaux ;
- confronter les recommandations au territoire en proposant une démarche sur deux ou trois ans permettant un aller-retour régulier avec le COJ et le Gouvernement.

En accord avec ces réflexions, la méthode de travail pourrait être séquencée en plusieurs étapes :

- Première étape : réalisation d'un questionnaire et auditions d'acteurs ;
- Deuxième étape : production d'un document synthétique présentant des recommandations concrètes en le confrontant à des jeunes et des acteurs d'un territoire pour sa finalisation ;
- Troisième étape : construction d'une expérimentation en s'appuyant sur un territoire et les recommandations ;
- Quatrième étape : conduite d'une expérimentation sur deux ou trois ans avec une évaluation ;
- Cinquième étape : bilan de l'expérimentation ;
- Sixième étape : temps de consolidation avec les acteurs rencontrés au début de la démarche ;
- Septième étape : réalisation d'un kit à l'attention des élus et de la société civile organisée, des acteurs économiques, des acteurs de la formation...

## **Auditions envisagées :**

Les acteurs à rencontrer devront être divers et une large part devra être réservée aux jeunes. Les formes d'auditions pourraient prendre diverses formes : auditions croisées sous forme de table ronde, contributions écrites, mobilisation d'instances de jeunes...

## **Livrables :**

Les livrables seraient les suivants :

- Un document synthétique de cadrage et de recommandations claires, concrètes et différenciées selon les acteurs à qui elles s'adressent ;
- Un cahier des charges pour l'expérimentation (mise en action des recommandations) ;
- Un document d'évaluation et de bilan de l'expérimentation ;
- Un kit à l'attention des différents acteurs concernés (élus, société civile, entreprises...).